

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 516

présenté par
Mme Duby-Muller, Mme Corneloup, Mme Bazin-Malgras et M. Duparay

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 35, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--